



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E204753

VALABLE JUSQU'AU 13/11/2025

ÉDITÉ LE 18/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/09/2023

Capital : 2 000

Raison sociale : LEDOGAR PERE ET FILS

2 MARECHAL JOFFRE

11200 LEZIGNAN CORBIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE

Siret : 979 179 942 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0009550204PR

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021737840304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021737840304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 06 47 72 93 81

Portable : 06 47 72 93 81

Fax :

Site Internet : <https://www.ledogar-construction.fr/>

E-mail : paul.ledogar01@gmail.com

Responsabilité légale :

LEDOGAR PAUL, ETIENNE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 0

Tranche de classification : NC

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2024
3111 PROB	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	14/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/11/2024
o Isolation des combles perdus	10/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.